

4 1: (SSP-VPOD)

Texte d'amendement

Ajouter après le 1^{er} paragraphe :

« Au niveau syndical, une prise de conscience est nécessaire, car les auteurs de violences sont des hommes comme les autres, pas des monstres. Ce sont nos collègues, nos amis, nos proches. Cette réalité est terrible est difficile à appréhender, car elle nous fait peur. Pour rompre le cercle infernal de la violence machiste, nous devons agir partout où nous sommes. C'est pourquoi nous demandons à l'USS de :

- Elaborer une campagne de communication axée sur la prévention des féminicides et des violences de genre.
- Cette campagne comporte deux volets : le premier vise à faire prendre conscience de la gravité de la situation et à sensibiliser, en particulier nos membres hommes du danger que représente la banalisation de la violence sexiste et sexuelle ; le deuxième volet vise à faire connaître aux victimes les comportements à adopter pour sauver leurs vies et tous les services d'aide.
- Cette campagne est répercutée sur tous nos moyens de communications et par toutes les fédérations membres de l'USS.

Exposé des motifs

La Commission féministe du SSP est d'accord de retirer sa Résolution 1 à condition que les propositions de campagne interne à l'USS soient intégrées à la proposition 4 d'unia. Il nous semble en effet important d'élaborer une campagne interne contre les féminicide, qui sont perpétrés souvent par des hommes travailleurs, à l'interne même de nos structures. Les féminicides ne sont en effet que l'expression la plus brutale des violences sexistes et sexuelles, dans ce que les spécialistes appellent le continuum des violences de genre.

Avis de la Commission féministe de l'USS : accepter
--

Exposé des motifs de la Commission féministe de l'USS

-